

**Compte-rendu du Conseil d'administration
de l'Université de Toulouse du 6 octobre
2025.**

Conseil d'administration du 15 décembre 2025

Délibération 2025/12/CA-033

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

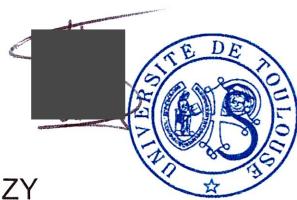
Vu les statuts de l'Université de Toulouse ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- APPROUVE le compte-rendu du Conseil d'administration de l'Université de Toulouse du 6 octobre 2025.

Toulouse le 15 décembre 2025,

La Présidente de l'Université de Toulouse,



Date de transmission à la Rectrice de Région
académique et publication :

.....19 décembre 2025.....

Odile RAUZY

Délibération adoptée à l'unanimité des votes exprimés

Nombre de membres en exercice : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 31

Nombre de voix favorables : 31
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0